



SNUCLIAS – FSU

173 rue de Charenton 75012 Paris
☎ 01 43 47 53 95 📠 01 49 88 06 17
✉ snuclias-fsu@orange.fr
www.snuclias-fsu.fr



M. Didier BOURGOIN

Secrétaire Général

Paris le 26 novembre 2013.

à

Mme Marylise LEBRANCHU

Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique

80 rue de Lille

75007 Paris

M. Manuel VALLS

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration

Place Beauvau

75800 Paris CEDEX 08

Objet : Fonction Publique Territoriale. Préavis de grève-Fonction Publique Territoriale-5 décembre 2013.

Madame la Ministre de la Fonction Publique, Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

La réforme dite des rythmes scolaires a été mise en œuvre dans la précipitation contre l'avis d'une majorité des personnels, de leurs organisations syndicales de l'enseignement mais aussi de la fonction publique territoriale et génère une inquiétude grandissante des parents des enfants concernés. Elle a été imposée aux personnels sans que les moyens pérennes nécessaires n'aient été prévus. Plusieurs dispositifs dégradent les conditions d'encadrement périscolaire, et morcellent l'activité des enfants comme celle des personnels. Par manque de moyens, certaines activités relèvent plus de «l'occupationnel» que d'un parcours pédagogique structurant accompagné d'un personnel qualifié et titulaire. La professionnalisation nécessaire n'est pas au rendez-vous et bon nombre d'emplois proposés sont précaires.

La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés. Déjà des communes annoncent leur refus de la mettre en place à la rentrée de septembre 2014. Les semaines scolaires faites d'activités morcelées se déroulent bien des fois sans continuité pédagogique concertée. En élémentaire, et plus particulièrement en maternelle les enfants sont exposés à de nouvelles fatigues et de nouvelles tensions.

Le SNUCLIAS-FSU est aux côtés des personnels enseignants et des personnels territoriaux concernés pour mettre fin à cette situation. Il demande la suspension de ce projet et l'ouverture de vraies négociations à tous les niveaux pour une autre réforme réellement concertée des rythmes scolaires et éducatifs respectant le temps de l'enfant, son droit à l'éducation comme au loisir avec des moyens pérennes, garantis par l'Etat aux collectivités locales, permettant d'assurer une égalité de traitement des usagers et des territoires, accompagnée du recrutement d'emplois stables et statutaires pour tous les personnels chargés de mettre en œuvre les activités périscolaires avec les effectifs suffisants pour ne pas dégrader les conditions de travail des agents concernés.

C'est pourquoi le SNUCLIAS-FSU, syndicat national affilié à la Fédération Syndicale Unitaire (F.S.U), dépose le présent préavis de grève pour la journée du : Jeudi 5 décembre 2013 de 0 à 24 heures pour l'ensemble des agents territoriaux couverts par notre champ statutaire de syndicalisation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Didier Bourgoïn